



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS : P-17-515

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE : du 2017-02-14 au 2017-02-27

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT en formation professionnelle

PROJET SPÉCIFIQUE À 100% DE TÂCHE OU L'ÉQUIVALENT DE 35 HEURES/SEMAINES

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : Monsieur Stéphan Laurence, directeur adjoint, Services éducatifs – FP/FGA

LIEU DE TRAVAIL : Services éducatifs – FP/FGA et Centre d'études professionnelles Saint-Jérôme

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'agente ou agent de développement comporte plus spécifiquement la recherche, l'analyse et le développement d'activités reliées à une thématique particulière telle que les relations avec la communauté, la prévention de la violence et de la toxicomanie, l'analyse des besoins de formation des entreprises, le développement organisationnel, le développement du support technologique, la révision de processus administratifs. L'agente ou l'agent voit à la planification, la coordination et l'animation de la mise en œuvre d'un plan d'action en lien avec une thématique et faisant appel aux ressources internes et externes de la commission.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

L'agente ou l'agent de développement contribue à la réalisation, puis à la mise à jour, du plan stratégique de la commission scolaire concernant la thématique pour laquelle elle ou il intervient; le cas échéant, elle ou il se familiarise avec les différents programmes concernant le dossier auquel elle ou il est affecté, évalue leur pertinence, les fait connaître aux intervenantes et intervenants du milieu et en facilite la mise en œuvre.

Elle ou il analyse les besoins du milieu, identifie les ressources disponibles des réseaux interne et externe, consulte les intervenantes et intervenants, élabore un plan d'action, en informe le personnel d'encadrement des services et des établissements et formule des recommandations.

Elle ou il élabore et réalise, avec d'autres ressources de la commission scolaire, des activités de sensibilisation, d'information et de formation à l'intention du personnel concerné par les différents programmes et activités du dossier.

Elle ou il établit et maintient des relations de collaboration avec les représentantes et représentants des organismes partenaires pouvant être impliqués dans les différents programmes étudiés pour obtenir ou fournir des avis ou des renseignements; elle ou il intervient auprès des organismes concernés pour faire connaître les ressources et les services de la commission scolaire et des établissements.

Elle ou il représente la commission scolaire auprès des divers partenaires et ressources avec lesquels elle ou il entre en rapport; elle ou il anime les rencontres des spécialistes intéressés; elle ou il coordonne le travail des groupes concernés par la thématique.

Elle ou il procède périodiquement à l'évaluation des activités en lien avec la thématique pour laquelle elle ou il intervient; elle ou il émet des commentaires, produit des rapports et formule des recommandations en vue de la réalisation des activités.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.

AUTRES EXIGENCES

- Avoir une bonne connaissance des partenaires socioéconomique du territoire de la CSRDN;
- Avoir une bonne connaissance des organismes promoteur de la formation continue;
- Habilité en communication et travail d'équipe;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de dynamisme et posséder les capacités de gérer plusieurs dossiers.

HORAIRE DE TRAVAIL : À préciser avec le supérieur immédiat

TRAITEMENT ANNUEL : Entre 40 951\$ et 77 633\$

ENTRÉE EN FONCTION : À préciser avec le supérieur immédiat

Les personnes intéressées ont jusqu'au **27 février 2017 à 16 h** pour soumettre leur demande écrite en joignant un curriculum vitae à jour à : Mme Mélanie Parent, secrétaire de gestion, Service des ressources humaines, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7, courriel : parentm@csrdn.qc.ca télécopieur : (450) 438-2551.

Seules les personnes dont la candidature a été retenue recevront un appel. Merci de votre collaboration et nous vous remercions à l'avance de votre intérêt envers la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

N.B. : La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.